



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE BÉCANCOUR UTILISERA LES CRÉDITS ADOPTÉS AU BUDGET 2012 POUR LES TROIS PROCHAINS MOIS

Bécancour, le 20 décembre 2012 – Hier soir, le conseil des maires de la MRC de Bécancour a tenu une séance spéciale dont le principal point était l'adoption du budget 2013. Après la lecture, la partie générale a été rejetée. Le point qui crée ce litige est la contribution que la MRC de Bécancour verse au Centre local de développement (CLD) pour le volet du développement et de la commercialisation touristique. La MRC de Bécancour devra, pour les trois prochains mois, utiliser les crédits adoptés au budget 2012.

Lors de l'assemblée régulière du 28 novembre 2012, les membres du conseil des maires de la MRC de Bécancour ont reporté l'adoption du budget 2013 à une séance spéciale qui a eu lieu hier. La Ville de Bécancour et les municipalités de Fortierville, de Sainte-Marie-de-Blandford et de Saint-Sylvère ont rejeté la partie générale lors de la présentation. Par la suite, la Ville de Bécancour a présenté une proposition qui a aussi été rejetée. Devant l'impasse, le préfet, monsieur Mario Lyonnais, rappelle « *que la MRC se voit dans l'obligation d'appliquer les dispositions prévues au Code municipal du Québec. Le quart des crédits prévus au budget 2012 s'applique au 1^{er} janvier pour les trois prochains mois. Si la situation persiste, il en sera de même pour le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre, et ce, tant que la partie générale ne sera pas adoptée.* »

Pour les municipalités qui n'adhèrent pas à la nouvel Office de tourisme de Bécancour, « *je veux les rassurer que peu importe la situation, leurs contributions qui seront versées au CLD de la MRC de Bécancour pour assurer le développement et la commercialisation touristique ne devraient pas connaître une si grande variation étant donné qu'il y aura moins de dépenses, par exemple au niveau salarial et les frais du bureau d'information touristique (BIT)* » mentionne le préfet, monsieur Mario Lyonnais.

Les autres parties du budget 2013 ont été adoptées à l'unanimité. Il a été question de la législation, de la fibre optique, du FQM, de l'évaluation foncière pour les municipalités autres que la Ville de Bécancour et l'évaluation foncière de la Ville de Bécancour ainsi que de la partie relative au service régional incendie (SSIRMRCB).

Autres sujets discutés

Malgré cette tourmente, la MRC de Bécancour a de beaux dossiers sur la table de travail. Elle prévoit tenir, au courant de l'année 2013, un forum pour le plan de développement de la zone agricole (PDZA). L'adoption et la mise en place du plan d'action culturel 2013-2015. Il y aura une rencontre de consultation publique pour le dossier des zones exposées aux glissements de terrain et plus encore.

Affaires nouvelles

Les membres du conseil des maires de la MRC de Bécancour nomment, monsieur Karl Grondin pour représenter la MRC de Bécancour au sein du conseil d'administration du CLD de la MRC de Bécancour en remplacement de monsieur Mario Gagné qui a remis sa démission dernièrement.

-30 -

Pour information :
André Roy
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-2070
a.roy@mrcbecancour.qc.ca

Source :
Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300 poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca